

LA CULTURE

É T U D E S S T A T I S T I Q U E S

Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

N° 87-004-XPB au catalogue

Été 1999

Vol. 11, n° 2

Les dons et les donateurs : Les dons des particuliers aux organismes culturels au Canada

Jacqueline Luffman, Recherche et communications

Les dons de bienfaisance jouent un rôle important dans la société canadienne. Les donateurs peuvent directement améliorer la qualité de vie des gens qui bénéficient de leurs dons. Par la même occasion, le don est l'expression des valeurs personnelles et sociales. Toutefois, exception faite des résultats de quelques études de petite envergure, on dispose de peu de renseignements sur le comportement philanthropique des Canadiens. Jusqu'à tout récemment, les fichiers d'impôt de Revenu Canada constituaient la seule source d'information sur les dons en argent. Il se pourrait que ces fichiers soient incomplets étant donné qu'ils nous renseignent uniquement sur les organismes qui émettent des reçus. De plus, bien des gens ne se donnent pas la peine de demander une déduction pour tous leurs dons de bienfaisance s'ils ont égaré le reçu ou s'ils jugent que le montant est dérisoire. D'autre part, en raison de la souplesse de la législation fiscale, le nombre de contributions déclarées au cours d'une année donnée ne correspond pas forcément au montant des dons qui ont été effectués.

Heureusement, l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) nous a donné la possibilité de combler cette lacune statistique et de dresser un tableau plus juste du temps et de l'argent donnés par les Canadiens. Au pays, 8 personnes âgées de 15 ans et plus sur 10 ont déclaré des dons, soit en argent ou sous une autre forme, à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif de tous genres en 1997¹. Comme le nombre de ces organismes continue de croître, on peut s'attendre à ce que la demande de dons en argent augmente.

Au chapitre des contributions directes, 2,4 % des Canadiens ont fait des dons à des organismes culturels. Dans le secteur des arts d'interprétation, la lutte contre les déficits est toujours d'actualité; pour remporter cette bataille, il conviendrait vraisemblablement d'inciter le secteur privé à accroître son soutien. En outre, les données de l'Enquête sur les établissements du patrimoine révèlent que les subventions de l'État ne suivent pas l'augmentation des dépenses de fonctionnement. En 1991, près de 77 % des recettes de fonctionnement des établissements du patrimoine sans but

lucratif provenaient des coffres de l'État. En 1995-1996, ce pourcentage était tombé à 65 %. Déjà, les organismes culturels commencent à se doter de nouveaux mécanismes de financement qui font appel à la générosité des entreprises comme à celle des particuliers. Dans le cas des organismes culturels qui comptent de plus en plus sur les dons des particuliers, certaines questions peuvent être spécialement intéressantes. Les dons versés par les particuliers aux organismes culturels varient-ils selon la région? Ces donateurs possèdent-ils des caractéristiques communes? Quelle méthode de financement est la plus efficace? L'ENDBP nous permet d'analyser ces questions plus en profondeur en décrivant les caractéristiques des personnes qui viennent en aide aux organismes culturels.

Durant de nombreuses décennies, les administrations publiques ont apporté une aide financière aux organismes culturels du pays. Toutefois, nous avons assisté à une diminution générale de la participation du secteur public dans les années 90. Simultanément, l'importance des dons du secteur privé, tout particulièrement dans le secteur du patrimoine et des arts d'interprétation, ne cesse de croître. Bien que les Canadiens continuent de contribuer directement aux organismes d'arts d'interprétation et aux établissements du patrimoine par leur fréquentation relativement assidue, il semble que ces organismes comptent de plus en plus sur les dons des particuliers et d'autres sources de financement privées. En 1995-1996, les particuliers ont donné 17 millions de dollars aux organismes d'arts d'interprétation (ce qui représente une augmentation de 29 % par rapport à 1990-1991). Entre 1990-1991 et 1994-1995, les organismes d'arts d'interprétation ont vu leurs recettes provenant des fonds de fiducie et de dotation ainsi que des fondations augmenter considérablement (respectivement de 94 % et de

Dans le présent numéro...

Les dons et les donateurs : Les dons des particuliers aux organismes culturels au Canada	1
Les administrations publiques diminuent leur appui à la culture	5
Popularité grandissante de la télévision payante et des services spécialisés canadiens	9

¹ Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation, produit no 71-542-XPB au catalogue de Statistique Canada.



Statistique Canada
Statistics Canada



Canada

30 %)². De même, les dons des particuliers aux établissements du patrimoine canadiens se sont accrus de 17 % entre 1990-1991 et 1995-1996. Les subventions que les sociétés ont accordés à ces établissements et les dons qu'elles leur ont versés ont également fait un bond de 42 % durant la même période, alors que les contributions de l'État ont diminué de 1 % (tableau 1).

Les Canadiens soutiennent divers organismes culturels

En 1997, un peu plus de 2 % de la population canadienne, soit un peu plus d'un demi million de personnes, ont apporté un soutien financier à au moins un organisme culturel. Cela représente plus de 35 millions de dollars et un don moyen de 73 \$. En d'autres termes, chaque Canadien a alloué environ 1,18 \$ aux organismes culturels du pays. En utilisant la classification internationale des organismes à but non lucratif, qui permet

² Une fondation est généralement créée dans un but bien précis et est souvent assortie d'une échéance. Elle peut être constituée par un particulier ou une société. L'actif d'un fonds de dotation, auquel tout particulier ou société peut contribuer, devient la propriété de la compagnie « dotée » qui peut habituellement l'utiliser comme bon lui semble. Ce principe demeure entier, sauf dans des circonstances exceptionnelles.

Tableau 1

Sources de financement des organismes d'arts d'interprétation et des établissements du patrimoine

Organisme	1990-1991	1994-1995 ¹	Variation en % de 1990-1991 à 1994-1995
Arts d'interprétation	\$	\$	%
Total des subventions de l'État	123 953 897	137 280 187	10,8
Recettes tirées des fonds de fiducie et de dotation	1 202 165	2 326 365	93,5
Commandites de sociétés	14 768 060	14 583 980	-1,2
Dons de sociétés	7 588 122	7 382 155	-2,7
Fondations	3 982 444	5 156 474	29,5
Dons de particuliers	13 264 107	17 058 077	28,6
Total des recettes tirées des billets, des ventes, etc.	164 430 123	186 949 123	13,7
Total des recettes	351 613 264	394 142 890	12,1
	1990-1991	1995-1996	Variation en % de 1990-1991 à 1995-1996
Établissements du patrimoine	\$	\$	%
Total des subventions de l'État	978 527 195	972 726 322	-0,6
Subventions et dons de sociétés	14 861 591	21 035 655	41,5
Budget des sociétés	9 649 829	5 840 113	-39,5
Fondations	21 453 682	14 575 662	-32,1
Dons de particuliers	27 443 079	32 181 616	17,3
Total des recettes tirées des billets, des ventes, etc.	274 693 065	351 751 386	28,1
Total des recettes	1 273 302 464	1 439 010 464	13,0

¹ Bien que des données plus récentes soient disponibles, les dernières données pouvant être comparées à celles de 1990-1991 sont celles de 1994-1995 en raison de modifications méthodologiques à l'Enquête sur les arts d'interprétation.

Source : Enquête sur les arts d'interprétation et Enquête sur les établissements du patrimoine.

Renseignements sur l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP)

L'ENDBP constitue la plus vaste enquête menée par Statistique Canada sur le bénévolat et le don. Elle a été réalisée en novembre et décembre 1997 à titre de supplément à l'Enquête sur la population active, une enquête mensuelle. Cette enquête, qui s'inspirait des travaux de 1987 sur le bénévolat, renfermait des questions sur les habitudes des Canadiens au chapitre des dons et de la participation. Les données ainsi produites ont été recueillies auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens de 15 ans et plus.

L'ENDBP a fait appel à un système spécialisé pour classer les organismes auxquels les gens donnent de leur argent ou de leur temps : la classification internationale des organismes à but non lucratif (CIOBNL). Ce système a été mis au point par deux chercheurs américains aux fins de l'obtention d'une mesure uniforme et transnationale du secteur des organismes sans but lucratif (Salamon & Anheier, 1997). Les organismes sont classés en fonction de leur activité économique fondamentale ou du type de bien ou de service produit. La CIOBNL répartit les organismes en 12 grands groupes d'activités, dont « culture et divertissements », qui comprend le sous-groupe « culture ».

Les organismes associés à la culture et aux arts sont classés comme suit :

Groupe 1 : Culture et divertissements

Culture :

1110 : Médias et communications : Production et diffusion d'information et de communication. Cela comprend les stations de radio et de télévision; l'édition de livres, de périodiques, de journaux et de bulletins; la production de films et les bibliothèques.

1120 : Arts visuels, architecture, poteries : Production, diffusion et exposition d'œuvres d'arts visuels et d'architecture. Cela comprend la sculpture, les associations de photographie, la peinture, le dessin, les centres d'esthétique industrielle et les associations d'architecture.

1130 : Arts d'interprétation : Centres, compagnies et associations d'arts d'interprétation, soit des compagnies de théâtre, des compagnies de danse, des compagnies d'opéra, des orchestres, des chœurs et d'autres formations musicales.

1140 et 1150 : Sociétés d'histoire, de littérature et d'humanisme et musées : promotion et appréciation des humanités, préservation des artefacts historiques et culturels et commémoration des événements historiques. Cela comprend les sociétés d'histoire, de poésie et de littérature; les associations vouées à la promotion des langues et de la lecture, les cénotaphes, ainsi que les fonds et les associations de commémoration. Les musées englobent les musées généraux et spécialisés sur l'art, l'histoire, les sciences et la technologie.

1160 et 1100 : Autre : Zoos, aquariums, organismes multidisciplinaires et non précisés.

d'établir des comparaisons entre les pays, Salamon, Anheier et coll. (1996) ont constaté que, en 1990, les contributions directes des particuliers aux organismes culturels se sont élevées à 6 millions de dollars (environ 0,08 \$ par personne) en Allemagne et à 78 millions de dollars (quelque 1,45 \$ par personne) en Grande-Bretagne³.

Les contributions des Canadiens peuvent prendre la forme d'un don en argent versé directement à l'organisme ou d'une aide indirecte, par exemple l'achat d'un billet d'une tombola ou d'une loterie commanditée par un organisme de bienfaisance, la fréquentation d'un casino organisé dont les profits sont destinés à un organisme de bienfaisance, ou encore l'achat de biens tels que des coupons, des tablettes de chocolat ou d'autres articles. Chaque personne qui apporte son soutien à la culture peut donner à plusieurs organismes culturels. Par exemple, une personne peut acheter un billet de loterie au profit d'un orchestre local et donner de l'argent à un diffuseur public. En fait, les organismes qui diffusent de l'information, tels que les télévisions publiques, les bibliothèques et les bulletins, ont reçu le plus grand nombre de dons (1,2 % des donateurs). Un pour cent des donateurs ont fait un don à des compagnies de théâtre, de danse et d'opéra et à d'autres organismes d'arts d'interprétation. Le reste des organismes culturels ont eu droit à un soutien financier de la part de 0,8 % des donateurs (tableau 2).

Des variations régionales au chapitre des dons versés aux organismes culturels

La fréquence des dons de bienfaisance (le pourcentage de la population correspondant au nombre de personnes qui font un don en argent) varie selon la région au Canada. Les variations provinciales du nombre de donateurs et du montant des dons peuvent être le reflet de la diversité des statuts économiques et des conditions de vie au pays. L'Alberta affiche le plus fort taux de donateurs (c.-à-d. le pourcentage de la population qui fait des dons) qui sont venus en aide aux organismes culturels au Canada (3,2 %). Cependant, les Albertains ont en moyenne donné moins d'argent aux organismes culturels (72 \$) que les habitants d'autres provinces. À l'opposé, les habitants de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont en moyenne effectué des dons plus importants au profit des organismes culturels, bien que ces donateurs représentent un plus faible pourcentage de la population. De plus, le Québec et les provinces de l'Atlantique affichent des taux de donateurs parmi les plus bas ainsi que les dons les moins élevés (tableau 3).

Tableau 2

Taux de donateurs, don moyen, total des dons et nombre de donateurs selon le type d'organisme, Canada, 1997

Organisme	Pourcentage des donateurs (%)	Pourcentage de la population (taux de donateurs) (%)	Don moyen (\$)	Nombre de donateurs	Total des dons (millions de \$)
Médias et communications	1,2	0,9	71	224 769	16
Arts d'interprétation	1,0	0,8	66	184 310	12
Sociétés d'histoire et musées ¹	0,2	0,2	48	56 470	0,87
Arts visuels ²	0,5	0,4	60	99 562	5,96
Autre	0,1	0,1	--	--	0,26
Organismes culturels	3,0	2,4	73	559 675¹	35,1
Ensemble des organismes	100,0	78,0	238	18 563 279	4 440,0

¹ Le nombre de personnes qui ont fait un don à un organisme culturel englobe celles qui peuvent avoir donné de l'argent à plusieurs organismes culturels.

² Les estimations relatives à ces organismes doivent être utilisées avec prudence en raison de la grande variabilité d'échantillonnage.

-- Nombre infime.

Tableau 3

Taux de donateurs, don moyen et don médian, selon la province ou la région, 1997

Province	Taux de donateurs – culture (%)	Don moyen – organismes culturels (\$ par année)	Don médian ¹ – organismes culturels (\$ par année)	Taux de donateurs – ensemble des organismes (%)	Don moyen – ensemble des organismes (\$ par année)	Don médian – ensemble des organismes (\$ par année)
Province de l'Atlantique	1,4	69	30	83,2	205	73
Québec ²	1,5	27	10	75,0	127	50
Ontario	2,8	79	50	80,3	278	105
Manitoba ²	1,9	72	60	81,0	307	100
Saskatchewan ²	2,3	67	25	83,3	308	103
Alberta ²	3,2	72	46	75,5	337	107
Colombie- Britannique ²	2,7	75	50	73,4	240	70
Canada	2,4	68	30	78,0	239	76

¹ En statistique, la médiane est le point central d'une distribution de valeurs. Elle permet de mesurer le montant versé par le donateur type. La moitié des donateurs contribuent un montant inférieur à la médiane et l'autre moitié, un montant supérieur à la médiane. Cette dernière est utile lorsqu'une faible proportion de personnes font des dons considérables, ce qui a tendance à gonfler la moyenne.

² Les estimations relatives aux dons versés aux organismes culturels de ces provinces doivent être utilisées avec prudence en raison de la grande variabilité d'échantillonnage.

Même s'ils sont moins substantiels, les dons en argent constituent des témoignages importants de l'appui accordé aux activités des organismes culturels. Cependant, on ne doit pas oublier que ce soutien ne se réduit pas uniquement aux contributions financières des Canadiens. Le don n'est qu'un comportement parmi tant d'autres qui s'offre à la personne. En effet, les Canadiens ont également recours au bénévolat et à la participation pour exprimer leur appui aux organismes culturels. En réalité, 1,8 % des Canadiens ont donné de leur temps à des organismes culturels en 1997. Il convient donc de tenir compte de ces comportements lorsqu'on analyse les taux de donateurs.

Les Canadiens plus âgés ou plus fortunés sont plus susceptibles de soutenir la culture

Le don de bienfaisance est le produit d'une combinaison de facteurs : la capacité financière, les valeurs, les occasions qui se présentent, ainsi que les attitudes à l'égard du don. À première vue, les montants élevés donnés à des organismes culturels semblent être associés à

³ Les données sur les dons des particuliers proviennent d'une enquête sur la population réalisée en Allemagne ainsi que de divers organismes cadres et organismes publics du Royaume-Uni. Salamon, Anheier, Sokolowski and Associates, The Emerging Sector: A Statistical Supplement, John Hopkins University, Institute for Policy Studies, 1996.

un pourcentage restreint de donateurs. D'après les formulaires d'impôt de Revenu Canada, les Canadiens ont été moins nombreux à faire des dons de bienfaisance en 1997 que l'année précédente, mais ont généralement été plus généreux. En 1997, 5,3 millions de Canadiens ont inscrit une déduction pour un don de bienfaisance sur leur formulaire d'impôt, comparativement à 6,9 millions l'année précédente. Toutefois, le total des dons s'est accru au cours des dernières années. Les Canadiens ont déduit de leurs revenus 4,3 milliards de dollars de dons de bienfaisance en 1997, par rapport à 3,4 milliards de dollars en 1994. Les formulaires d'impôt révèlent que la tendance à donner de l'argent à des œuvres de bienfaisance et le montant du don augmentent avec l'âge⁴. L'analyse des données de l'ENDBP fait ressortir la même tendance. D'une part, de la catégorie des 15 à 34 ans à la catégorie des 35 à 54 ans, on constate une progression constante du nombre de personnes qui versent de l'argent aux organismes de bienfaisance en général, bien qu'une légère diminution soit enregistrée à la catégorie des 55 ans et plus. D'autre part, le don annuel moyen croît manifestement avec l'âge (il passe de 127 \$ chez les 15 à 34 ans à 322 \$ chez les 55 ans et plus). En ce qui a trait au soutien apporté à la culture, le nombre et le montant des dons augmentent considérablement avec l'âge. Plus de 3 % des Canadiens de 55 ans et plus ont fait un don à des organismes culturels, qui, en moyenne, s'élevait à 88 \$ (tableau 4).

Les femmes sont plus susceptibles d'aider les organismes culturels que les hommes. Si le don moyen est similaire, soit 75 \$ pour les femmes et 69 \$ pour les hommes, le pourcentage de donateurs est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (2,9 % par rapport à 1,8 %). Lorsqu'on analyse l'ensemble des dons, on constate que les femmes sont constamment plus susceptibles de donner que les hommes.

Le niveau de scolarité constitue une autre caractéristique des donateurs qui augmente plus le don est élevé. En fait, les écarts entre les niveaux de scolarité au chapitre des dons des particuliers sont spectaculaires. En moyenne, le montant versé à l'ensemble des organismes varie de 174 \$ dans le cas des personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur, à 473 \$ pour les diplômés universitaires. On observe la même tendance chez les personnes qui ont donné aux organismes culturels : le don annuel moyen augmente de plus du double, passant de 54 \$ à 124 \$.

Tableau 4

Taux de donateurs et don annuel moyen, Canadiens de 15 ans et plus, selon la province, 1997

Caractéristique	Taux de donateurs – culture (%)	Don moyen – organismes culturels (\$ par année)	Don médian ¹ – organismes culturels (\$ par année)	Taux de donateurs – ensemble des organismes (%)	Don moyen – ensemble des organismes (\$ par année)	Don médian – ensemble des organismes (\$ par année)
Âge						
De 15 à 34 ans ^q	1,3	35	10	69,0	127	40
De 35 à 54 ans	2,6	78	50	84,0	272	90
55 ans et plus	3,4	88	45	81,0	322	120
Niveau de scolarité						
Diplômes d'études secondaires ou niveau de scolarité inférieur	1,3	54	25	71,0	174	60
Études postsecondaires partielles ^q	2,9	37	15	78,0	196	65
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	2,6	56	25	84,0	237	80
Diplôme universitaire	5,3	124	55	90,0	473	168
Sexe						
Hommes	1,8	69	45	75,0	243	73
Femmes	2,9	75	25	81,0	236	83
Revenu du ménage						
Moins de 39 999 \$	1,8	63	25	71,0	161	50
De 40 000 \$ à 69 999 \$	1,8	83	33	82,0	230	80
70 000 \$ et plus	4,5	75	36	89,0	398	136
CANADA	2,4	73	30	78,0	238	76

¹ En statistique, la médiane est le point central d'une distribution de valeurs. Elle permet de mesurer le montant versé par le donateur type.

^q Les estimations relatives aux dons appartenant à cette catégorie doivent être utilisées avec prudence en raison de la grande variabilité d'échantillonnage.

Si les personnes ayant un revenu supérieur s'avèrent plus susceptibles de contribuer aux organismes culturels, elles ne sont pas forcément plus généreuses. Près de 5 % des Canadiens dont le revenu excède 70 000 \$ ont fait un don en argent à un organisme culturel, comparativement à un peu moins de 2 % des membres des ménages ayant un revenu inférieur à 39 999 \$. Cependant, l'écart n'est que de 12 \$ (75 \$ par rapport à 63 \$) au chapitre du don moyen. Fait intéressant à souligner, il semble que ce sont les membres des ménages dont le revenu se situe entre 40 000 \$ et 69 999 \$ qui, en moyenne, donnent le plus aux organismes culturels. Cela laisse entendre que les membres des ménages affichant un revenu supérieur sont plus susceptibles de donner de l'argent à un organisme culturel, mais sont moins susceptibles d'afficher le don moyen le plus élevé. Voilà qui tranche avec la tendance observée au chapitre des dons à l'ensemble des organismes, notamment que les personnes appartenant aux tranches de revenu supérieures sont plus susceptibles de faire des dons plus importants (dans les ménages affichant

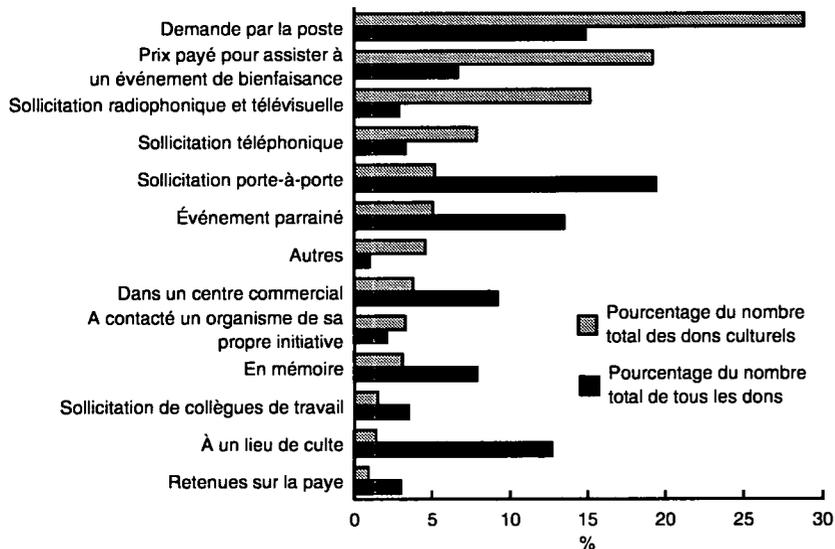
un revenu supérieur à 70 000 \$, le don moyen s'élève à 398 \$ et le don médian, à 136 \$). Il faudrait poursuivre l'analyse pour déterminer s'il existe une relation étroite entre l'âge des personnes qui donnent aux organismes culturels, leur niveau de scolarité et le revenu de leur ménage.

Les personnes qui donnent aux organismes culturels ont tendance à répondre aux demandes transmises par la poste

Les organismes ont recours à diverses méthodes pour solliciter des dons en argent, et les Canadiens répondent différemment selon la méthode employée. En fait, il se pourrait que certaines méthodes de sollicitation de dons de bienfaisance permettent de recueillir davantage de fonds. En réalité, la plupart des donateurs utilisent plusieurs méthodes pour effectuer leurs dons durant l'année. L'enquête a révélé que les personnes qui ont donné aux organismes

⁴ Le Quotidien, produit no11-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, 3 décembre 1998, p. 3.

Méthodes utilisées pour faire des dons à la culture, 1997



culturels ont surtout répondu aux demandes transmises par la poste (29 %), payé pour assister à un événement de bienfaisance (19 %) et répondu à la sollicitation télévisuelle ou radiophonique (15 %). En revanche, pour tous les organismes confondus, la méthode de sollicitation la plus courante semble être le porte-à-porte (19 %), suivi des demandes par la poste (15 %) et de la commandite d'événements (14 %).

Conclusion

Les résultats de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation indiquent que les Canadiens âgés font des dons aux organismes culturels dans une plus forte proportion que les autres groupes d'âge. Bon nombre des quinquagénaires, qui représentent une part de plus en plus importante de la population canadienne, auront un revenu disponible plus élevé. Cependant, rien n'indique que davantage d'argent sera affecté aux arts⁵. En réalité, comme la demande de dons de bienfaisance continue de croître, tout particulièrement dans les secteurs rivaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, on continue de s'interroger à savoir si les baby-boomers seront aussi généreux envers la culture que leurs parents. Si certains s'attendent à ce que les organismes voués aux arts prospèrent à mesure que

la population vieillit, d'autres sont moins optimistes. Cependant, si l'avenir donne raison aux pessimistes, alors la taille des auditoires au cours des années à venir ne constitue pas le seul enjeu; le nombre de personnes disposées à contribuer de l'argent aux arts est également en question⁶.

Il est important de ne pas analyser en vase clos les dons en argent aux organismes culturels. De nombreux Canadiens donnent du temps et de l'argent à ces organismes et participent également aux activités culturelles de différentes façons, par exemple, en allant au théâtre, en faisant partie d'une chorale locale et en visitant un musée local. Cependant, les données sur les personnes qui contribuent directement aux organismes culturels s'avèrent utiles aux fins de l'orientation des activités de financement et des démarches visant à inciter les entreprises et l'État à soutenir certains organismes. La demande de telles statistiques ne devrait qu'augmenter comme l'évolution des tendances sociales et économiques oblige les organismes culturels à adopter des stratégies de marketing plus novatrices et des stratégies de financement mieux ciblées.

⁵ Livesey, Bruce, Will Boomers ever switch from Al Green to Verdi?, *Financial Post Weekly*, 1^{er} mars 1997.

⁶ *Ibid.*

Les administrations publiques diminuent leur appui à la culture

Norman Verma, gestionnaire de projet,
Dépenses publiques au chapitre de la culture

En raison du resserrement budgétaire, les administrations fédérale et provinciales ont consacré moins d'argent à la culture au cours de la dernière décennie. Par contre, les administrations municipales ont augmenté leurs dépenses au chapitre de la culture. Cette augmentation a compensé, mais en partie seulement, les réductions des dépenses des deux autres ordres de gouvernement.

Baisse globale des dépenses publiques totales

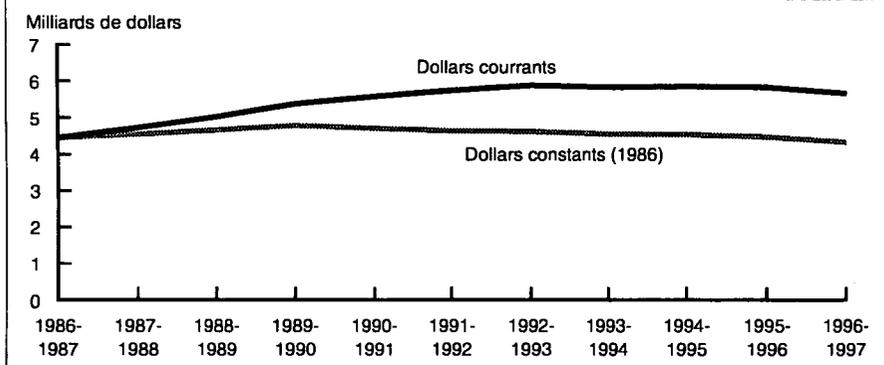
En 1996-1997, les différents ordres de gouvernement ont dépensé, au total, 5,66 milliards de dollars au chapitre de la culture, ce qui constituait environ 1,5 % de leur budget et représentait une baisse de 0,4 point de pourcentage comparative à 1986-1987. Ces 5,66 milliards représentaient une diminution de 3 % par rapport à 1995-1996 et de 4 % comparativement au sommet de 5,88 milliards atteint en 1992-1993. Si l'on tient compte de l'inflation¹, 1996-1997 est la septième année consécutive pendant laquelle les dépenses publiques consacrées à la culture ont diminué. (Remarque : les données présentées dans le reste du présent article sont exprimées en dollars courants et ne sont pas corrigées pour tenir compte de l'inflation.)

Contrairement aux administrations publiques qui en général ont tendance à diminuer leurs dépenses au chapitre de la culture, les consommateurs dépendent de plus en plus pour leurs activités culturelles. Les résultats de l'Enquête sur les dépenses des familles, menée par Statistique Canada, révèlent qu'entre 1986 et 1996, les dépenses des familles au chapitre de la culture² ont augmenté de 78 %. Pendant la même période, le prix moyen, selon la mesure de l'Indice des prix à la consommation, a augmenté d'environ 36 %.

¹ L'inflation a été calculée au moyen de l'indice implicite des prix des dépenses publiques courantes pour des biens et des services.

² Comprend les droits d'entrée dans les musées, les spectacles sur scène, les livres, les manuels scolaires, les revues, les journaux et autres imprimés, les films, les disques, les cassettes et les disques compacts, les vidéocassettes et les vidéodisques, les articles de collection, les articles d'art et les articles de décoration, les œuvres d'art originales, le matériel d'art, les instruments de musique ainsi que le nécessaire et le matériel pour travaux manuels.

Dépenses publiques totales au titre de la culture, 1986-1987 à 1996-1997



Tendance à la baisse des dépenses fédérales au chapitre de la culture

En ce qui concerne l'administration fédérale, on note un ralentissement du taux de croissance des dépenses consacrées à la culture entre 1986-1987 et 1990-1991, suivi d'un recul absolu pendant les trois années suivantes (tableau 1). Les dépenses normales répétitives ont continué de diminuer en 1994-1995 et en 1995-1996, mais, en raison de l'augmentation des prestations de départ liée à la rationalisation des ministères et organismes fédéraux de la culture, les dépenses fédérales au chapitre de la culture ont augmenté pendant ces deux années. Toutefois, en 1996-1997, seuls des coûts minimes de prestations de départ ont été déclarés et les dépenses de 2,78 milliards de dollars ont chuté pour atteindre à peu près le même niveau qu'en 1988-1989. Bien que les dépenses fédérales de 1996-1997 aient été de 13 % supérieures à celles d'il y a 10 ans, la proportion du budget fédéral affectée à la culture a diminué,

passant de 2,0 % à 1,7 %. De plus, la part fédérale de la totalité des dépenses publiques liées à la culture avait également diminué pendant cette décennie, reculant de 5 points de pourcentage pour s'établir à 47 % en 1996-1997.

Les dépenses culturelles se répartissent en trois catégories : les dépenses de fonctionnement, les subventions et les contributions, et les dépenses en capital.

Dépenses de fonctionnement

Pendant la dernière décennie, les dépenses de fonctionnement ont représenté en moyenne environ les trois quarts du budget fédéral total affecté à la culture. Étant donné que ces dépenses représentaient la plus importante composante du budget fédéral total affecté à la culture, leurs fluctuations suivaient de près l'augmentation et la diminution des dépenses globales.

Subventions et contributions

Les subventions, contributions et autres transferts aux artistes et aux organismes

culturels, bien qu'il s'agisse d'une catégorie de dépenses relativement petite (332,3 millions de dollars en 1986-1997), ont affiché le taux de croissance le plus élevé pendant la décennie, même si leur valeur absolue a diminué durant trois ans au cours des quatre dernières années. Le secteur de la production de films et de vidéos a été le plus touché par ces baisses, mais, en 1996-1997, il a également été très avantagé, car les subventions et les contributions ont augmenté de 15 %. Cette hausse déroule en grande partie des importantes contributions versées au Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes. Néanmoins, l'appui des administrations publiques en 1996-1997 (427,9 millions de dollars) était d'environ 3 % inférieur au sommet atteint en 1992-1993.

Dépenses en capital

Les dépenses en capital, de par leur nature même, ont tendance à fluctuer considérablement. Elles ont atteint leur niveau record à la fin des années 80 (349,4 millions de dollars en 1989-1990), période durant laquelle de grands projets de construction de deux musées nationaux et de plusieurs parcs et sites historiques étaient en cours. Ces grandes activités étaient sur le point de se terminer au début des années 90 et, par conséquent, les dépenses en capital ont beaucoup diminué. En 1990-1991, les dépenses en capital (242,3 millions de dollars) ont représenté une chute de 31 % par rapport à l'année précédente, et s'établissaient près du niveau atteint en 1984-1985 avant le début des grands projets de construction (239,5 millions de dollars).

Répartition à l'échelle provinciale et territoriale

Même si l'administration fédérale a fait des dépenses au chapitre de la culture dans tous les territoires et les provinces, une grande part du budget a été affectée en Ontario et au Québec. En 1996-1997, les dépenses fédérales ont totalisé environ 1,98 milliard de dollars, soit 71 % du budget affecté à la culture, dans ces deux provinces (41 % en Ontario et 30 % au Québec). Cette répartition reflète l'emplacement d'un nombre élevé de ministères et d'organismes fédéraux de la culture, ainsi que de grands établissements et industries culturels dans ces deux provinces. Au cours de la dernière décennie, l'Ontario et le Québec ont augmenté la part de leur budget affectée à la culture, celle de l'Ontario ayant le plus augmenté (4,9 points de pourcentage), suivie du Québec (1,3 point de pourcentage). Les variations dans les autres provinces et territoires étaient inférieures à un point de pourcentage (montant à la hausse ou à la baisse).

Tableau 1

Dépenses fédérales dans les grands domaines culturels, 1986-1987 à 1996-1997

Année	Dépenses dans les grands domaines culturels (en millions de dollars)					
	Total	Radio-diffusion	Autres industries culturelles	Patrimoine	Arts	Autres ¹
1986-1987	2 450,9	1 166,5	453,2	543,3	107,0	180,9
1987-1988	2 608,8	1 235,0	491,5	594,1	111,1	177,1
1988-1989	2 749,7	1 319,1	525,4	631,3	124,2	149,7
1989-1990	2 890,9	1 429,0	538,1	644,8	140,0	139,0
1990-1991	2 892,7	1 456,0	499,4	647,8	129,1	160,4
1991-1992	2 884,0	1 463,9	489,8	641,5	141,3	147,5
1992-1993	2 883,1	1 509,0	459,3	629,1	133,9	151,8
1993-1994	2 831,5	1 509,4	417,2	624,9	132,2	147,8
1994-1995	2 875,7	1 575,0	411,0	622,4	124,1	143,2
1995-1996	2 923,3	1 672,5	383,3	624,1	123,7	119,7
1996-1997	2 776,0	1 486,1	444,4	621,7	114,3	109,5

¹ Comprend le multiculturalisme et les activités pluridisciplinaires.

Industries de la culture

Pendant la décennie qui a pris fin en 1996-1997, les dépenses fédérales sont restées concentrées dans les industries culturelles³ (1,93 milliard de dollars en 1996-1997), presque entièrement en dépenses de fonctionnement et en capital, la radiodiffusion représentant en moyenne les trois quarts du montant. Les dépenses liées à la radiodiffusion ont augmenté pendant les neuf premières années de la décennie, mais auraient diminué pendant la neuvième n'eût été les prestations de départ. Ces paiements étant presque terminés, le budget de 1996-1997 a diminué de 11 %. À la fin de la décennie, les dépenses au chapitre de la radiodiffusion étaient néanmoins de 27 % plus élevées qu'au début. D'autre part, même si les dépenses dans les autres industries culturelles ont augmenté de 16 % entre 1995-1996 et 1996-1997, elles étaient tout de même de 2 % inférieures au niveau atteint il y a 10 ans.

Patrimoine

Les activités du patrimoine ont représenté le deuxième secteur en importance dans lequel les fonds culturels fédéraux ont été engagés. Les dépenses au chapitre des activités du patrimoine se sont élevées à 621,7 millions de dollars en 1996-1997, ce qui représente 22 % du budget fédéral affecté à la culture, soit la même proportion qu'en 1986-1987. Les dépenses de fonctionnement des ministères et organismes ont accaparé près des trois quarts du budget fédéral total affecté au patrimoine, tandis que les dépenses en capital représentaient environ 20 %. Les

subventions et les contributions ont constitué le dernier 5 %. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les grands projets immobiliers de la fin des années 80 ont eu une incidence majeure sur l'ensemble des dépenses engagées pour des activités du patrimoine, alors que les dépenses de fonctionnement ont suivi plus étroitement le modèle général, atteignant un sommet en 1990-1999 et terminant la décennie à un niveau de 28 % supérieur à celui du début de la décennie. Tout comme dans le cas des industries culturelles, les dépenses ont surtout été engagées en Ontario et au Québec en raison des grands établissements du patrimoine qui s'y trouvent.

Arts

La part des fonds culturels fédéraux affectée aux arts⁴ a légèrement diminué pendant la décennie, s'établissant à 4 % en 1996-1997. Les dépenses au chapitre des activités artistiques s'établissaient à 107,0 millions de dollars en 1986-1987 et, après avoir augmenté de près d'un tiers dans la première moitié de la décennie, ont affiché un repli au cours des cinq années suivantes, pour atteindre 114,3 millions de dollars en 1996-1997. Cela représentait une diminution de 8 % par rapport à l'année précédente et une baisse de 19 % par rapport au sommet atteint en 1991-1992, bien qu'elles soient tout de même plus élevées qu'il y a 10 ans. La diminution était principalement attribuable à une chute du montant consenti en subventions et en contributions aux artistes et aux organismes d'arts d'interprétation.

Dépenses par habitant

Les dépenses fédérales par habitant au chapitre de la culture continuent d'être plus élevées dans les provinces et territoires où la population est la plus faible — dans les Territoires du Nord-Ouest (571 \$) et au Yukon (416 \$) (tableau 2). Ces dernières sont suivies du Québec (114 \$) et de l'Ontario (102 \$), les deux provinces où les infrastructures des industries culturelles se trouvent en grand nombre. Dans la région de l'Atlantique, les dépenses par habitant de 80 \$ étaient légèrement inférieures à la moyenne nationale de 93 \$. Dans l'Ouest du Canada, ce montant était de 45 \$, soit la moitié de la moyenne nationale. Même si les niveaux de dépenses absolus ont quelque peu fluctué depuis 1986-1987, les positions relatives des diverses régions n'ont pas beaucoup changé.

Quatrième diminution consécutive des dépenses provinciales et territoriales au chapitre de la culture

Les dépenses provinciales et territoriales liées à la culture ont affiché une tendance semblable à celle des dépenses fédérales : elles ont augmenté pendant les six premières années de la décennie et ont ensuite diminué (tableau 3). Dans l'ensemble, la part du budget provincial réservée à la culture est passée de 1,2 % en 1986-1987 à 1 % en 1996-1997. Par rapport aux dépenses publiques totales au chapitre de la culture, la part des dépenses provinciales et territoriales a terminé la décennie avec un point de pourcentage en moins, pour se situer à 29 %; en 1992-1993, cette part a atteint un sommet de 32 %.

Ce modèle ressemble beaucoup à celui des dépenses au chapitre des bibliothèques, des industries culturelles et des activités artistiques, alors que les dépenses au chapitre des activités du patrimoine, après avoir atteint un sommet en 1992-1993, sont demeurées relativement stables pendant les quatre années suivantes. Pour ce qui est des dépenses intra-muros et extra-muros⁵, pendant les six premières années de la décennie, les dépenses au chapitre des activités et des projets d'immobilisation ont fait un bond de 45 %, alors que les subventions et les contributions ont augmenté de 34 %. Pendant les quatre dernières années de la décennie, les

Tableau 2

Dépenses publiques par habitant au chapitre de la culture, 1996-1997 et variation en pourcentage par rapport à 1986-1987

	Administration fédérale		Administrations provinciales et territoriales		Administrations municipales ¹	
	en dollars	variation en %	en dollars	variation en %	en dollars	variation en %
Terre-Neuve	79	-2	71	103 ²	22	47
Île-du-Prince-Édouard	99	18	89	16	9	13
Nouvelle-Écosse	91	14	58	38	34	79
Nouveau-Brunswick	62	5	46	48	25	39
Provinces de l'Atlantique	80	8	59	51	27	59
Québec	114	8	79	32	33	43
Ontario	102	9	39	-20	54	46
Manitoba	57	-7	73	20	43	54
Saskatchewan	40	-13	63	9	51	38
Alberta	52	2	47	-33	48	55
Colombie-Britannique	38	-3	68	33	77	83
Provinces de l'Ouest	45	-4	62	5	60	67
Yukon	416	18	583	130	74	640 ³
Territoires du Nord-Ouest	571	10	129	54	38	192
Canada⁴	93	-1	58	7	48	55

¹ Les dépenses municipales sont basées sur l'année civile.

² L'augmentation était principalement attribuable à la hausse des dépenses pour les activités du patrimoine en 1996-1997.

³ La forte augmentation était attribuable au financement pour les dépenses en capital pour des centres artistiques et culturels en 1996.

⁴ Comprend également les dépenses non réparties.

⁵ Cette catégorie comprend la radiodiffusion, la production de films et de vidéos, l'édition de livres et de périodiques ainsi que l'enregistrement sonore.

⁶ Comprend les arts d'interprétation, les arts visuels et l'artisanat, de même que l'éducation artistique.

⁷ Les dépenses intra-muros ont trait aux dépenses de fonctionnement et en capital. Les dépenses extra-muros représentent les subventions, les contributions et les autres transferts aux artistes et organismes.

dépenses dans ces deux secteurs ont toutefois diminué de 12 %. Par conséquent, l'affectation de 1,02 milliard de dollars en subventions et en contributions en 1996-1997 représentait une augmentation de 17 % pendant la décennie, alors que les dépenses de fonctionnement et en capital de 706,2 millions de dollars constituaient une hausse de 28 %.

Pendant la décennie qui a commencé en 1986-1987, les dépenses par habitant ont augmenté ou sont restées stables dans la plupart des régions du pays (tableau 2). Elles ont plus que doublé au Yukon et ont augmenté d'un peu plus de 50 % dans les Territoires du Nord-Ouest et dans la région de l'Atlantique. Dans l'Ouest du Canada, les niveaux de dépenses par habitant sont restés sensiblement constants. Dans les régions du centre du pays, les tendances allaient dans des directions opposées, ayant affiché une augmentation au Québec (+32 %) et une diminution en Ontario (-20 %).

Les dépenses municipales au chapitre de la culture continuent d'augmenter

Une part considérable des dépenses municipales au chapitre de la culture sont fondées sur les transferts des administrations provinciales et territoriales, et ces transferts suivent généralement une tendance similaire à celle des dépenses totales des provinces et des territoires dans le domaine de la culture. Néanmoins, les municipalités ont augmenté presque continuellement leurs dépenses au chapitre de la culture pendant la décennie, celles-ci s'établissant à 1,44 milliard de dollars en 1996, ce qui constitue une hausse de 76 %. La part des dépenses municipales totales au chapitre de la culture dans les différents ordres de gouvernement a augmenté de 7 points de pourcentage pendant la décennie, pour s'établir à 24 % en 1996.

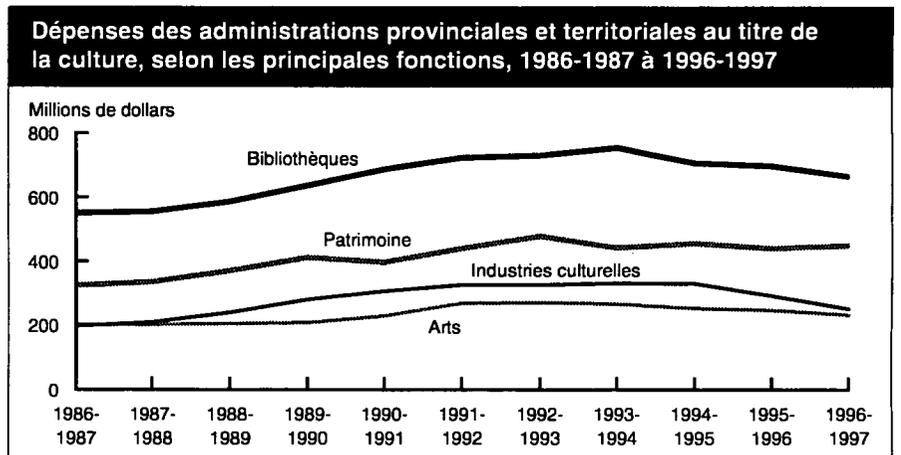
Les dépenses au chapitre des bibliothèques ont accaparé une large portion des budgets municipaux dans le domaine de la culture, représentant 1,09 milliard de dollars, soit 76 % des dépenses municipales totales au chapitre de la culture. Ce montant comprenait environ un quart de milliard de dollars⁶ transférés par les administrations provinciales et territoriales.

Au cours de la période de 10 ans qui s'est terminée en 1996-1997, les dépenses municipales par habitant au chapitre de la culture sont restées environ deux fois plus élevées dans l'Ouest du Canada que dans la région de l'Atlantique (tableau 2). Aucune autre tendance précise ne se dégage pour le reste du pays. On peut néanmoins noter que les dépenses par habitant se sont accrues considérablement au Yukon et dans les Territoires

Tableau 3
Dépenses publiques au chapitre de la culture, 1986-1987 à 1996-1997

	Adminis- trations fédérales	Adminis- trations provinciales et territoriales	Adminis- trations municipales ¹	Tous les ordres de gouvernement ² (en dollars courants)	Tous les ordres de gouvernement ² (en dollars constants de 1986)
en millions de dollars					
1986-1987	2 451	1 423	818	4 449	4 449
1987-1988	2 609	1 447	901	4 717	4 540
1988-1989	2 750	1 542	999	5 019	4 652
1989-1990	2 891	1 690	1 080	5 376	4 779
1990-1991	2 893	1 768	1 237	5 578	4 699
1991-1992	2 884	1 909	1 263	5 741	4 633
1992-1993	2 883	1 964	1 363	5 875	4 615
1993-1994	2 832	1 929	1 413	5 823	4 542
1994-1995	2 876	1 868	1 427	5 854	4 531
1995-1996	2 923	1 790	1 420	5 825	4 470
1996-1997	2 776	1 730	1 443	5 660	4 330
variation en % — de 1986-1987 à 1996-1997	13,3	21,6	76,4	27,2	-2,7

¹ Les dépenses municipales sont basées sur l'année civile; par exemple, 1996-1997 représentent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1996.
² Ces totaux excluent les transferts intergouvernementaux et, par conséquent, ne peuvent être obtenus en additionnant les chiffres des colonnes de gauche.



du Nord-Ouest. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des dépenses en capital. Quant au Québec et à l'Ontario, les dépenses par habitant ont progressé modérément.

Dépenses nettes au chapitre de la culture

Même si les dépenses publiques liées à la culture représentaient 5,66 milliards de dollars en 1996-1997, le coût net pour les administrations publiques a été considérablement plus bas. L'analyse de l'impact économique a montré que les administrations publiques récupèrent environ la moitié de leurs dépenses au chapitre de la culture en revenus directs et indirects, comme les impôts, les taxes et la vente de biens et de services. Par conséquent,

les résultats nets démontrent que les administrations publiques ont dépensé moins de 3 milliards de dollars au chapitre de la culture en 1996-1997.

Même si le financement public global de la culture semble diminuer, les administrations publiques continuent néanmoins de jouer un rôle crucial dans la santé et la vitalité de la culture au Canada. L'incidence des changements de politique gouvernementale, particulièrement en ce qui concerne l'administration fédérale, continuera par conséquent à être ressentie dans le monde des arts et de la culture.

⁶ Dans certains cas, les transferts aux municipalités au chapitre des bibliothèques ne pouvaient être séparés des transferts pour d'autres activités culturelles.

Popularité grandissante de la télévision payante et des services spécialisés¹ canadiens

Loffi Cahidi, gestionnaire de projet, Radio et télévision

Au cours des 15 dernières années, la télévision payante et les services spécialisés canadiens sont devenus les concurrents directs des chaînes classiques canadiennes². Parallèlement, le nombre moyen d'heures d'écoute hebdomadaire de la télévision a quelque peu diminué. Cela signifie que, malgré une augmentation des services spécialisés, on regarde de moins en moins la télévision.

Le présent article examine la concurrence que livrent la télévision payante et les services spécialisés canadiens aux chaînes classiques canadiennes, et décrit comment les émissions offertes par ces deux catégories de la télévision canadienne se disputent le temps d'écoute du grand public.

L'écoute de la télévision payante et des services spécialisés canadiens continue de croître

Au cours de la période de 1983 à 1997, la télévision par câble a connu un succès phénoménal, avec un taux de pénétration qui n'a cessé d'augmenter, passant de 58 % de la population en 1983 à 77 % en 1997. Par ailleurs, le satellite est venu s'ajouter aux autres moyens de réception, avec un taux de pénétration de 3 % en 1997. Ainsi 80 % de la population avait accès aux services par câble ou par satellite. Grâce à ces services de distribution, la télévision payante et les services spécialisés ont pu se développer. Ces derniers — MuchMusic, The Movie Network (initialement First Choice), The Sports Network et Super Écran

(initialement TVEC), par exemple — ont été lancés au Canada en 1983. Depuis, plusieurs autres chaînes de télévision payante et services spécialisés canadiens ont vu le jour, et ce, pendant que le nombre moyen d'heures d'écoute hebdomadaire passait de 24,3 heures en 1984 à 22,7 heures en 1997 (dont 1,3 heure d'écoute d'enregistrements sur magnétoscope³).

L'accès accru aux transmissions par câble et par satellite, ajouté à la diversification des services offerts, a certainement contribué à fragmenter le temps d'écoute des chaînes classiques, qui demeurent les plus écoutées, malgré une baisse continue de leur part de marché (de 74 % en 1983 à 60 % en 1997). Pendant la même période, la part des chaînes classiques américaines a chuté, passant de 24 % en 1983 à 14 % en 1997. Cette baisse a partiellement profité aux services spécialisés américains, dont la part d'écoute au Canada est passée de presque zéro (0,2 %) en 1983 à 4 % en 1997 (tableau 1).

Toutefois, les grands gagnants de cette évolution, ce sont la télévision payante et les services spécialisés canadiens. Avec l'avènement de 15 nouvelles chaînes canadiennes spécialisées en 1997, l'écoute de la télévision payante et des services spécialisés canadiens a considérablement augmenté, passant de 1,3 % à peine à l'automne 1983 à 14 %⁴ de l'écoute totale à l'automne 1997. Enfin, la part du temps d'écoute du magnétoscope (sans doute le moyen spécialisé le plus répandu) est passée de 1 % à 6 % au cours de la même période.

Les chaînes de télévision classiques canadiennes sont très populaires auprès des francophones

Le niveau d'écoute des chaînes de télévision classiques et des nouveaux services acheminés par d'autres

Note aux lecteurs

Le projet de télévision du Programme de la statistique de la culture est une entreprise mixte de la Division des analyses de marché du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de la Direction de la politique des services de diffusion de Patrimoine canadien et de la Sous-division de la culture de Statistique Canada.

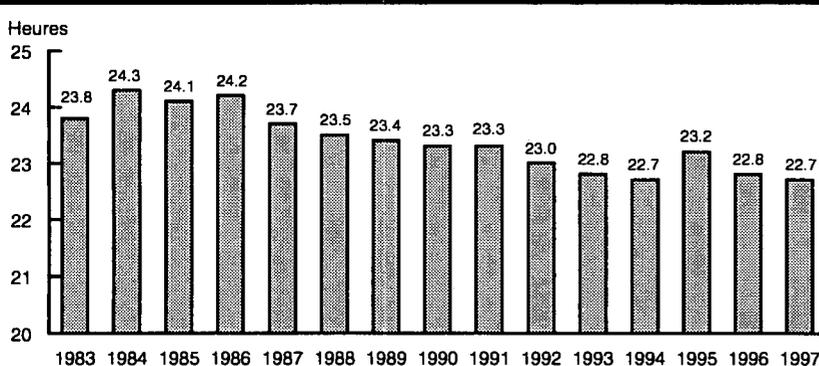
La banque de données sur l'écoute de la télévision de Statistique Canada se compose de fichiers provenant de plusieurs sources. Les données de base proviennent de sondages BBM et comprennent les caractéristiques démographiques des répondants ainsi que le calendrier de diffusion de la plupart des canaux de télévision dont le signal est capté au Canada.

Le personnel du CRTC établit un fichier où sont codées les caractéristiques de chaque émission diffusée pendant la période d'enquête. Les principales caractéristiques en question sont le contenu (nouvelles, émissions d'affaires publiques, dramatiques, émissions religieuses, entre autres), la langue, le pays d'origine et la proportion de contenu canadien. Les fichiers finals, conservés par Statistique Canada, donnent également l'appartenance du réseau et le lieu de chaque station de télévision.

Le sondage de base a été mené par BBM auprès d'un échantillon de Canadiens âgés de deux ans et plus. Les données sur l'écoute de chaque répondant portent sur sept jours consécutifs et ont été recueillies au moyen d'un questionnaire de type journal au cours d'une période de quatre semaines en 1997 et 1996, et d'une période de trois semaines, chaque année antérieure à 1996.

systèmes de distribution diffère d'un segment de la population à l'autre.

Le nombre moyen d'heures d'écoute hebdomadaire de la télévision généralement en baisse entre 1984 et 1997



¹ La télévision payante et les services spécialisés sont des systèmes de télévision auxquels les abonnés doivent verser un paiement mensuel ou autre. Outre ces paiements, la vente de temps d'antenne, c'est-à-dire la vente de temps publicitaire, représente une autre source de recettes pour les services spécialisés seulement. First Choice est un exemple de télévision payante, et TSN, d'un canal spécialisé.

² La télévision payante et les services spécialisés ont fait leur apparition au Canada en 1983.

³ Comprend les cassettes louées et le matériel déjà enregistré.

⁴ Ce haut niveau d'écoute peut être en partie attribuable à l'offre d'essai gratuite des nouvelles chaînes spécialisées au cours de la période d'enquête (1997). Mais, d'après les données provisoires de l'automne 1998, la télévision payante et les services spécialisés canadiens ont réussi à maintenir leur auditoire après la période d'essai gratuite.

Tableau 1

Répartition en pourcentage des heures d'écoute de la télévision au Canada, par origine du signal et langue du téléspectateur¹, répondants âgés de deux ans et plus, automnes 1983 et 1997

	Anglais		Français		Total	
	1983	1997	1983	1997	1983	1997
	Pourcentage					
Chaînes classiques canadiennes	69,1	53,4	90,4	77,8	75,4	60,0
Télévision payante et services spécialisés canadiens	1,3	13,8	1,5	12,5	1,3	13,8
Magnétoscope	0,9	5,9	0,4	4,2	0,8	5,5
Chaînes classiques étrangères	28,4	18,3	7,7	3,5	23,5	14,1
Télévision payante et services spécialisés étrangers	0,3	5,9	--	0,7	0,2	4,4
Origine inconnue	0,1	2,7	0,1	1,3	0,1	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Il s'agit de la langue parlée à la maison.

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

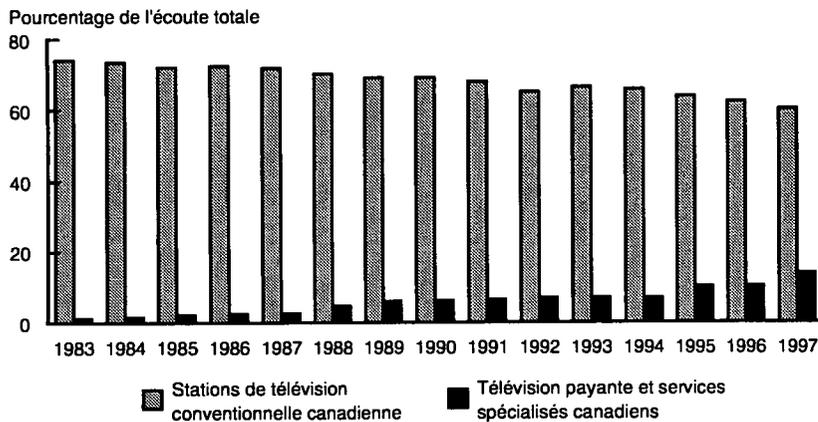
Les francophones n'ont pas été aussi séduits par les autres services que les anglophones. Ce sont surtout les chaînes américaines qui ont eu le moins de succès auprès des francophones, ne représentant que 4 % de leurs heures d'écoute totale. Les chaînes classiques canadiennes accaparent la majeure partie du temps d'écoute des francophones, même si elles ont aussi souffert de la popularité des services spécialisés et de la télévision payante, puisque leur part de marché est passée de 90 % en 1983 à 78 % en 1997. La télévision payante et les services spécialisés canadiens ainsi que les magnétoscopes représentaient 13 % et 4 % respectivement du temps d'écoute total des francophones en 1997. L'importance continue de la télévision classique canadienne pour les francophones s'explique en partie par le fait que, contrairement aux anglophones, les francophones n'ont simplement pas accès, dans leur langue, au même éventail d'émissions étrangères qu'offrent les réseaux américains.

Sur le marché anglophone, les chaînes américaines ont toujours vivement concurrencé les chaînes classiques canadiennes, dont le taux d'écoute a pourtant chuté, passant de près de 70 % en 1983 à 53 % en 1997. En 1997, les anglophones consacraient toujours près du quart (24 %) de leur temps d'écoute total aux chaînes américaines (classiques et spécialisées) par rapport à 29 % en 1983. Toutefois, la télévision payante et les services spécialisés canadiens représentaient 14 % du temps d'écoute total en 1997, en hausse de 1 % par rapport à 1983, tandis que les magnétoscopes en représentaient 6 % (tableau 1).

La forte présence des chaînes classiques canadiennes sur le marché francophone est manifeste à l'échelle provinciale. La part des heures d'écoute des chaînes classiques canadiennes au Québec est de 75 %, ce qui représente une baisse par rapport aux 87 % de 1983. Mais la majeure partie de cette perte a été récupérée par la télévision payante et les services spécialisés, dont on a signalé plus haut l'augmentation considérable (14 % des heures d'écoute totale en 1997 par rapport à un peu plus de 1 % en 1983).

En revanche, c'est en Colombie-Britannique que l'on regarde le moins les chaînes classiques canadiennes : 47 % des heures d'écoute totale en 1997, contre 59 % en 1983. Dans cette province aussi, la télévision payante et les services spécialisés canadiens ont largement profité de cette baisse (15 % des heures d'écoute totale en 1997 par rapport à un

L'écoute de la télévision payante et des services spécialisés canadiens continue de croître



La répartition de l'écoute de la télévision au Canada selon l'origine du signal montre la force de la télévision conventionnelle canadienne au Québec, automne 1997

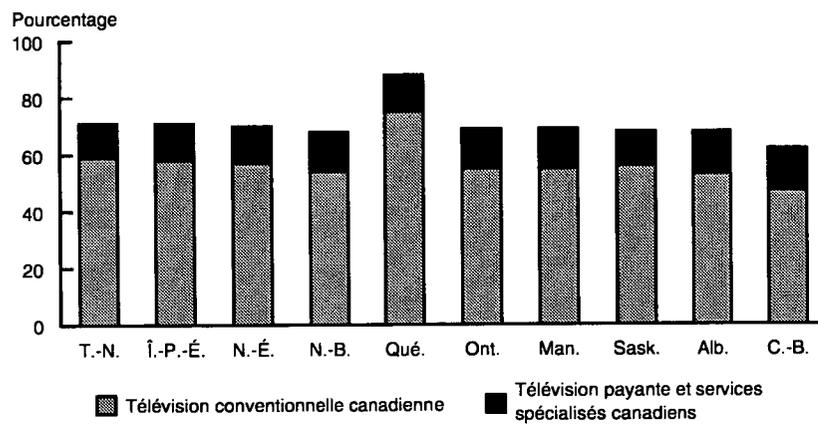
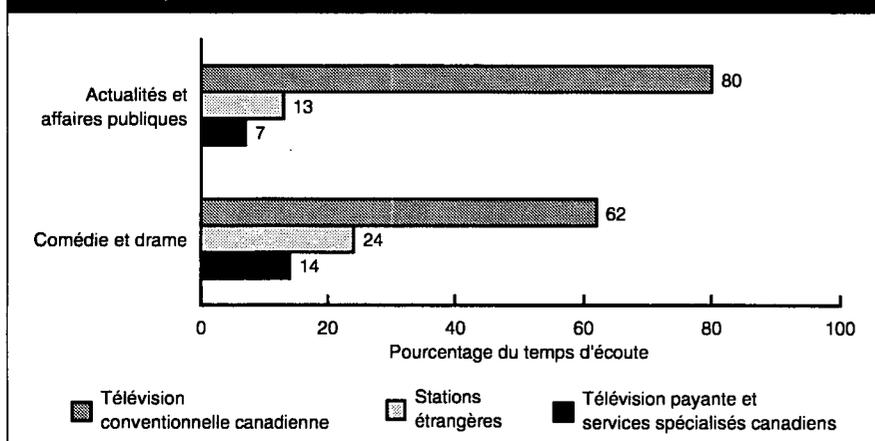


Tableau 2
Répartition en pourcentage des heures d'écoute de la télévision au Canada, selon l'origine du signal, automne 1997

	Enfants de 2 à 11 ans	Adolescents de 12 à 17 ans	Adultes de 18 ans et plus
	Pourcentage		
Chaînes classiques canadiennes	41,6	54,5	62,5
Télévision payante et services spécialisés canadiens	25,4	17,1	12,1
Magnétoscope	13,1	6,9	4,5
Chaînes classiques étrangères	15,4	16,1	13,8
Télévision payante et services spécialisés étrangers	1,6	2,6	4,9
Origine inconnue	2,9	2,8	2,3
Total	100	100	100

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les émissions d'actualités et des affaires publiques, les comédies et les drames sont la force des stations de télévision conventionnelle canadienne, automne 1997



peu plus de 1 % en 1983). C'est également en Colombie-Britannique qu'on regarde le plus les chaînes classiques étrangères (24 % en 1997).

Les enfants représentent le groupe le plus intéressé par l'écoute de la télévision payante et des services spécialisés canadiens

Les enfants de 2 à 11 ans passent beaucoup moins de temps que les adultes devant le petit écran. En 1997, les enfants ont regardé la télévision 17,9 heures par semaine en moyenne, c'est-à-dire près de cinq heures de moins que la moyenne de l'ensemble de la population.

Toutefois, aussi faible que soit son nombre d'heures d'écoute, ce groupe d'âge — plus que tout autre segment de

la population — consacre une plus grande partie de son temps d'écoute (25 %) aux nouveaux services (tableau 2). Cependant, malgré cet intérêt élevé pour la télévision payante et les services spécialisés, les enfants suivent la tendance générale et consacrent la majeure partie de leur temps (42 %) à regarder les chaînes classiques canadiennes. Ils passent aussi plus de temps (13 %) que tout autre groupe d'âge à regarder des émissions enregistrées sur magnétoscope.

Les chaînes classiques ainsi que la télévision payante et les services spécialisés ont leurs points forts respectifs, selon le type d'émission

Parmi toutes les émissions, les plus regardées à l'automne 1997 étaient les dramatiques et les comédies (42 %), suivies des émissions d'actualités et d'affaires publiques (24 %).

Si l'on attribue aux chaînes classiques canadiennes près des deux tiers (62 %) des heures d'écoute totale de dramatiques et de comédies, les chaînes classiques étrangères représentent aussi une part assez importante de l'écoute de ce type d'émission (23 %), suivies de la télévision payante et des services spécialisés canadiens (14 %).

Mais c'est dans les émissions d'actualités et d'affaires publiques que réside le point fort des chaînes classiques canadiennes. Malgré l'apparition de quelques chaînes spécialisées dans ce genre d'émission, les téléspectateurs canadiens continuent de passer une grande partie de leur temps (80 %) à suivre ces émissions diffusées par des chaînes classiques canadiennes.

Enfin, vu que la télévision payante et les services spécialisés (comme leur nom l'indique) se spécialisent dans un type particulier d'émission, il n'est pas surprenant qu'ils dominent la catégorie des émissions de musique et de danse, accaparant 58 % du temps d'écoute de ces émissions. Ils détiennent aussi une part importante (29 %) du temps d'écoute des émissions de sport.

Conclusion

Ces chiffres montrent clairement que la télévision payante et les services spécialisés canadiens sont devenus les concurrents directs des chaînes classiques canadiennes. Les anglophones regardent moins les chaînes classiques canadiennes ainsi que les chaînes classiques et les services spécialisés américains, le reste passant à la télévision payante et aux services spécialisés canadiens. Quant aux francophones, ils ne font toujours pas la part belle aux chaînes américaines. Par ailleurs, les chaînes classiques canadiennes perdent du terrain parmi eux au profit de la télévision payante et des services spécialisés canadiens.

Non seulement le temps d'écoute est-il fragmenté, mais la durée moyenne d'écoute a en fait baissé, surtout chez les Canadiens de moins de 25 ans. Une enquête plus générale sur l'emploi du temps des Canadiens, dont les résultats seront vraisemblablement diffusés à l'automne 1999, devraient jeter plus d'éclairage sur cette tendance. Ces données, portant sur l'année 1998, pourront être comparées à celles d'une enquête menée en 1992 et devraient nous instruire sur les autres loisirs des Canadiens qui concurrencent l'écoute de la télévision. □

PUBLICATIONS

87-211 Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité :
Perspective statistique, Édition 1997 31 \$

Pour commander des publications, composez sans frais le 1 800 267-6677

RENSEIGNEZ-VOUS...

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile. Veuillez nous faire part de vos observations par écrit, par téléphone ou par télécopieur.

Mary Cromie
Rédactrice en chef, *La culture en perspective*,
Programme de la statistique culturelle,
Immeuble R.-H.-Coats, 17-D
Statistique Canada,
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6



Téléphone : (613) 951-6864; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique :
crommar@statcan.ca.

Pour plus de renseignements sur les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Paul McPhie Directeur-adjoint, Culture 951-9038 mcphpau@statcan.ca

Enquêtes culturelles

Chef	John Gordon	951-1565	gordonj@statcan.ca
Édition du diffusion du livre	David Coish	951-3028	coisdav@statcan.ca
Édition du périodique	Marie Lavallée-Farah	951-1571	lavamar@statcan.ca
Film et vidéo	David Coish	951-3028	coisdav@statcan.ca
Radio et télévision	Lotfi Chahdi	951-3136	chahlot@statcan.ca
Cinéma	Norman Verma	951-6863	vermnor@statcan.ca
Enregistrement sonore	Erika Dugas	951-1568	dugaeri@statcan.ca
Arts d'interprétation	Marie Lavallée-Farah	951-1571	lavamar@statcan.ca
Établissements du patrimoine	Fidel Ifedi	951-1569	ifedfid@statcan.ca
Dépenses publiques au chapitre de la culture	Norman Verma	951-6863	vermnor@statcan.ca

Recherche et communications

Chef	Michel Durand	951-1566	duramic@statcan.ca
Données sur les consommateurs de biens et de services culturels	Lucie Ogrodnik Rochelle Handelman	951-4777 951-0475	ogroluc@statcan.ca rochelle.handelman@statcan.ca
Répercussions économiques	Michel Durand	951-1566	duramic@statcan.ca
Le commerce et l'investissement dans le secteur culturel	Michel Durand Lucie Ogrodnik	951-1566 951-4777	duramic@statcan.ca ogroluc@statcan.ca
Sport	Jackie Luffman	951-1563	luffjac@statcan.ca

La culture en perspective (produit n° 87-004-XPB au catalogue) ISSN 0843-7548 est une publication trimestrielle autorisée par le Ministre responsable de Statistique Canada © Ministre de l'Industrie, 1999.

Rédactrice en chef : Mary Cromie, (613) 951-6864.

Abonnements : Canada : 9 \$ l'exemplaire, 27 \$ par année. À l'extérieur du Canada : 9 \$ US l'exemplaire, 27 \$ US par année.
Commandes : **1 800 267-6677** (sans frais partout au Canada).

Droit d'auteur

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système d'exportation, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du Service de concession des droits de licences, Division du marketing, Immeuble R.-H. - Coats, 9-R, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou par télécopieur au (613) 951-1134 ou par téléphone au (613) 951-1145.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" — "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 1984.

